

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le conseil d'administration du CHUM approuve les bonifications au projet CHUM centre-ville

Montréal, 4 novembre 2008 – Le conseil d'administration du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), réuni en séance extraordinaire, a approuvé à l'unanimité les recommandations de modifications au plan fonctionnel et technique (PFT) proposées par son conseiller spécial, le Dr Guy Breton, en vue d'optimiser les conditions de fonctionnement du CHUM centre-ville et d'assurer une meilleure adéquation entre le plan directeur clinique et le PFT.

Les recommandations principales du Dr Breton, à ce stade de son mandat qui consiste à revoir les divers éléments du PFT qui touchent la mission de soins et d'enseignement au CHUM centre-ville, portent sur l'augmentation du nombre de lits à 772 au lieu des 700 lits prévus jusqu'ici et sur une majoration du bloc opératoire à 39 salles au lieu des 30 salles du plan original.

Les autres bonifications du PFT auxquelles le conseil d'administration a donné son accord portent sur l'augmentation des espaces aux soins ambulatoires et sur l'aménagement de bureaux individuels pour tous les médecins exerçant au CHUM centre-ville. Il est également prévu d'ajouter quelque 2600 mètres carrés à la superficie totale du projet en prévision d'activités excédentaires, lesquelles détermineront, en temps opportun, la vocation de l'espace ainsi disponible.

En adoptant ces propositions de modifications, qui ont fait l'objet d'échanges avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, le conseil d'administration a pris acte de l'accueil favorable qu'elles ont reçu de la part de la communauté du CHUM et, en particulier, de la table des chefs de département et du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Le conseil d'administration, qui a exprimé le vœu que la décision de démolir l'aile Nord de l'Hôpital Saint-Luc soit prise le plus rapidement possible afin que puissent se concrétiser, avec l'approbation vivement souhaitée du Ministère, les bonifications au projet, a tenu à rendre témoignage au Dr Breton pour la diligence et l'efficacité avec lesquelles il s'acquitte de son mandat.

– 30 –

Source :

Nicole Beaulieu, M.A., ARP
Directrice des communications
Centre hospitalier de l'Université de
Montréal (CHUM)

Pour information :

Lucie Dufresne
Conseillère en communication
Centre hospitalier de l'Université de
Montréal (CHUM)
Téléphone : 514 890-8000, poste 15380
Téléavertisseur : 514 860-7110